

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23^{ème} jour du mois de mai à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Loïc BROUSSEY.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (*arrivée à 20h32*), Mme Magali GRUDÉ, Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, Mme Sonia LOISEAU, M. Pascal MAUGEAIS, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT, M. Laurent THEBAUD, Mme Rachelle TORCHY.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

M. Jean CAILLET, M. David POMMIER.

M. Christophe CAURIER a été élu secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 04 avril 2022

Le compte-rendu de la séance du 04 avril 2022 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

(Résultat du vote : Pour : 11- Contre : 0 - Abstention : 0)

Décisions du maire

Recrutement d'agents

À la suite du départ de Mme. Sophie SANTONI, Mme Sandrine DESERT a été recrutée au 1^{er} mai 2022 en tant que Secrétaire de Mairie à 33/35^{ème} ainsi que Rozenn GANDON en tant qu'agent administratif au 10 mai 2022 à 16 heures semaines. Un poste d'ATSEM étant vacant, Angélique BOULAY sera titularisée en catégorie C, et Emilie MAREAU aura un contrat à durée déterminée pour remplacement des agents en poste à l'année.

Déclaration d'aliéner

Le maire informe le conseil qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption concernant la vente au 5 rue Jules Renard ainsi qu'au 23 rue des Chênes.

Projet éolien

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, a décidé de donner un avis favorable sur le projet éolien de la Lande. Voir délibération n° 2022-05-01.

(Résultat du vote : Pour : 4- Contre : 0 - Abstention : 7)

Salle des Fêtes

Le Maire expose que les travaux de la salle des fêtes devraient être terminés pour la fin de l'été et que la location de la salle pourrait reprendre à partir du 1^{er} octobre 2022. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} octobre 2022 :

Forfait weekend habitant de la Commune : 200,00 €
Forfait weekend habitant hors Commune : 300,00 €
Forfait cuisine : 80,00 €
Forfait chauffage : 40,00 €

Voir délibération n° 2022-05-02.

Informations et questions diverses

Elections Législatives

Les élections Législatives se tiendront les 12 et 19 juin prochains. Il est demandé aux conseillers municipaux de participer à la tenue du bureau de vote en tant qu'assesseurs. Le tableau des assesseurs est proposé.

Pour le 1^{er} tour

Le dépouillement sera réalisé sous la présidence de M. Loïc BROUSSEY, Président du bureau de vote.

Secrétaire : Magali GRUDE

Assesseurs : Christelle DURU, Magali GRUDE, Sonia LOISEAU, Chantal PHELIPOT, Rachelle TORCHY, Christophe CAURIER

Pour le 2^{ème} tour

Le dépouillement sera réalisé sous la présidence de M. Loïc BROUSSEY, Président du bureau de vote.

Secrétaire : Rachelle TORCHY

Assesseurs : Christophe CAURIER, François PALUSSIÈRE, Chantal PHELIPOT,

Projet antenne FREE

Une déclaration préalable a été déposée quant à un projet d'installation d'une antenne free/orange sur un terrain privé derrière les lagunes.

Devis pour le mobilier

Le Maire a présenté le devis de l'Entreprise Ouest Collectivité pour le mobilier de la salle des fêtes (tables, chariot de transport, chaises Hélène, diable pour chaises, mange-debout, vestiaire mobile, chaises surélevées, chaises théorème pour la cantine, podium).

Le Conseil Municipal a accepté le devis.

Séance levée à 23h30



Le Maire
LOÏC BROUSSEY

Secrétaire de séance
C. CAURIER
